

AVIS PUBLICQUE / PUBLIC NOTICE

MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT ***MUNICIPALITY OF PORTAGE-DU-FORT***

Avril 2018

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 12 de la ***Loi sur l'éthique et la déontologie*** en matière municipale, la Municipalité de Portage-du-Fort désire aviser la population que le projet de règlement suivant sera adopté au cours de la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 mai 2018, à 19h, au bureau municipal situé au 24 rue Church, Portage-du-Fort (Québec) J0X 2T0, à savoir;

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 307 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

L'adoption de ce projet de règlement a pour but de se conformer à l'article 13 de la Loi voulant qu'avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

BUTS DU PRÉSENT CODE :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Portage-du-Fort poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits d'éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

LES VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ :

Les valeurs mises de l'avant par la municipalité, telles qu'énoncées à l'article 4 du projet de règlement sont : l'intégrité, le respect, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, la transparence, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public et l'honneur rattaché aux fonctions des membres du conseil.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité : portage-du-fort.com

Lisa Dagenais
Directrice générale
